

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 23 (1926)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

N° 2.

FÉVRIER 1926

SOMMAIRE — Nécrologies : MM. Alexis Chamorel et Gottfried Schlub. — Assemblée des délégués. — Institut bactériologique de Liebefeld. — Conseils aux débutants pour février, par SCHUMACHER. — Prescriptions pour la recherche du noséma au sein des sections, par le Dr O. MORGENTHALER, trad. Dr E. R. — Nota concernant l'exposition de Berne, par C. Thiébaud. — La manipulation du miel (suite et fin), par A. CAILLAS. — A Monsieur Caillas, par Ed. FANKHAUSER. — Composition de quelques miels suisses (suite et fin), par E. ELSEER. — Le sens chez l'abeille, par H. BERGER. — Une guérison par le miel, par E. ELSEER. — Une de ces bonnes histoires qui ravirait un chasseur, par CACHOT JOS. — A propos de l'apiculteur, par M^{me} L. J.-M. — A propos de loque et de noséma, par Louis-S. FUSAY. — Extracteur, par Achille LÆTSCHER. — A propos de ruches, d'essaims et de reines, par E. PELLET. — Cours d'apiculture en Suisse allemande, par L. MOUCHE. — Questions. — Nouvelles des Sections. — Nouvelles des ruchers. — Dons reçus.

† ALEXIS CHAMOREL

Le mercredi 23 décembre 1925, un nombreux convoi accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Alexis Chamorel. Un vieil apiculteur aimant passionnément ses « bestioles » ; il s'en occupa avec amour, jusqu'au dernier temps de sa maladie et fut durant de longues années le seul, dans le village de St-Triphon (Ollon), possédant des abeilles.

A ce vieil ami nous gardons un sentiment de reconnaissance.

H. D.

† GOTTFRIED SCHLUB

Le 31 décembre dernier s'éteignait à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, dans sa 49^{me} année, notre collègue Gottfried Schlub. L'impitoyable faucheuse venait de ravir à sa famille un époux et un père dévoué, à la Section des Franches-Montagnes un de ses meilleurs membres.

En juillet dernier, alors qu'il était occupé aux travaux de la fenaison, ce travailleur infatigable, bâti à chaux et à sable, tombait terrassé par une attaque sournoise. Homme d'action, il reprit peu à peu ses occupations habituelles, trop vite peut-être, et cet automne on le voyait de nouveau parcourant forêts et pâturages, le fusil à l'épaule, car si notre ami fut un apiculteur modèle, il fut aussi un chasseur passionné.

Dans le courant de décembre une nouvelle attaque le cloua sur son lit. Le médecin traitant ordonna son transfert à l'hôpital où il mourait deux jours plus tard.

Gottfried Schlub était venu s'établir dans notre pays il y a 12 ans, au fond d'une étroite vallée sauvage, taillée presque à pic dans la montagne, abritée des courants âpres qui soufflent sur notre Plateau, site merveilleux pour les abeilles, mais si isolé qu'il faut y être très occupé pour ne pas s'y morfondre d'ennui. Il avait déménagé quelques ruches dont deux seulement avaient résisté aux tribulations du voyage. Sous ses mains expertes et grâce à son savoir-faire, son rucher augmenta rapidement, tout en produisant chaque année un revenu très appréciable qui lui permit de devenir propriétaire de la petite ferme qu'il avait louée. Au printemps dernier, il avait construit un pavillon pouvant contenir une soixantaine de ruches, dont plus de quarante sont aujourd'hui peuplées de superbes colonies.

C'était un apiculteur dans toute l'acceptation du terme, aimant ses abeilles auxquelles il consacrait le meilleur de son temps, mais qui en échange le récompensaient amplement. Leur vie n'avait plus de secret pour lui. D'un regard attentif auquel rien n'échappait, il avait bien vite jugé l'état d'une ruche, car il fut un observateur perspicace. C'était tout simplement merveilleux de le voir au travail au milieu de ses abeilles, peuplant ses ruchettes de fécondation, formant au moment de la récolte, de splendides essaims, espoir de l'année suivante.

Ne connaissant que peu de français, homme d'une grande modestie, il ne joua dans la société qu'un rôle effacé. Mais on n'a jamais frappé en vain à sa porte, quand il s'est agi d'un service quelconque.

Il a en particulier fait tout son devoir lors des deux dernières expositions.

Depuis l'établissement du contrôle des miels, il n'a pas manqué une fois de faire contrôler les siens. Pas un bidon, pas un bocal ne sortait de chez lui sans être muni de son étiquette de contrôle, car si Schlub fut un modeste, il fut aussi d'une honnêteté parfaite.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui un excellent souvenir.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette réunion est fixée au samedi 20 février 1926, à 10 heures, au Café-restaurant des *Deux-Gares*, à Lausanne.

Dîner en commun à 12 h. $\frac{1}{4}$.

Les sections qui désirent présenter des propositions en dehors de celles de l'ordre du jour habituel, sont invitées à les adresser au Président central pour le 12 février courant.

La réunion habituelle des présidents de sections, qui a dû être retardée pour cas de force majeure, est fixée au dimanche 14 février courant, à 13 h. 30, à Yverdon, Hôtel du Paon.

Une convocation spéciale sera adressée à MM. les présidents.

A. Mayor.

L'ordre du jour de l'assemblée des délégués ainsi que les comptes seront adressés à MM. les présidents pour les transmettre aux délégués.

INSTITUT BACTÉRIOLOGIQUE DE LIEBEFELD

(Communiqué.) En commun accord avec les sociétés d'apiculture, il a été pris la décision suivante, que chaque apiculteur est prié de noter :

Les envois d'abeilles à notre institut, en vue d'un examen microscopique, sont soumis à une finance de fr. 1.— pour un premier envoi et de 0.50 centimes pour chaque envoi subséquent.

Sont toutefois dispensés de cette finance, les envois faits dans un but non personnel, soit ceux faits par les inspecteurs ou par les comités de sociétés.

La finance demandée pour l'examen des rayons reste fixée à fr. 1.— et à 0.50 centimes comme précédemment et cela pour tous les expéditeurs.

Trad. : *Schumacher.*

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR FÉVRIER

Nous avons cette fois un hiver conforme à la réputation de cette saison. Notre thermomètre est plusieurs fois descendu à 13 degrés et même plus bas encore. Les enfants font entendre leurs joyeuses huchées et des bombardements sérieux se font aux récréations avec de la vraie neige. Nous avons revu de superbes décorations aux fenêtres et aux fontaines, rendues presque inabordables, la bise a mis des cristaux et des pendentifs d'une incomparable variété.

Si l'hiver donc est vraiment l'hiver, on peut se mettre à espérer que le printemps lui aussi reviendra à ses bonnes et poétiques traditions et qu'il se laissera chanter, sans ironie, par les poètes et par les rondes de nos enfants. Puisqu'il en sera ainsi, au moins en espérance, hâtons-nous de nous préparer à recevoir cette merveilleuse saison comme il convient. Votre matériel est-il prêt ? Avez-vous votre agenda pour y noter les choses magnifiques que 1926 nous procurera ? Votre enfumoir est-il débarrassé de ses cinq centimètres de suie, le ressort du soufflet fonctionne-t-il sans pousser de lamentables gémissements, capables de fendre non seulement votre âme, mais encore et surtout d'exciter la furie de vos abeilles qui n'aiment guère cette musique ? Avez-vous vos cadres, en suffisance pour éliminer tous ceux qui ne sont pas irréprochables dans le nid à couvain ? En faire bâtir chaque année deux ou trois, c'est le moyen de réveiller énergiquement l'activité d'une colonie. Ce n'est pas une dépense, c'est une économie et un gain. Votre cire gaufrée est-elle prête pour pouvoir donner à la ruche tout ce qu'il lui faut ? Avez-vous des rayons de réserve pour les colonies nécessiteuses que votre premier coup-d'œil au printemps vous révélera ? Ou alors avez-vous commandé ces plaques de nourrissage toutes prêtes que le commerce nous livre pour notre plus grand agrément et pour la prospérité de nos ruchées ? Votre racloir est-il en ordre ? etc., etc. C'est maintenant, il faut se le répéter à soi-même, alors même qu'on a passé l'âge de l'insouciance, et des combats à boules de neige, qu'il faut préparer ce matériel, sans attendre... que l'incendie ait commencé pour faire la commande d'une pompe à feu, comme certaine municipalité de joyeuse mémoire.

Nous avons deux bonnes nouvelles à annoncer à nos chers débutants qui depuis longtemps attendent de recevoir la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Perret-Maisonneuve. L'auteur nous écrit que son volume paraîtra en mars, si aucun retard ne survient. Cette nou-

velle édition sera augmentée et mise à jour et contiendra le fruit des nombreuses et nouvelles expériences faites par l'auteur ou ses correspondants. Nous invitons nos lecteurs à s'inscrire dès maintenant pour que nous puissions être renseignés approximativement sur le chiffre de la commande à faire. L'envoi sera naturellement fait selon l'ordre d'inscription.

L'autre bonne nouvelle, c'est celle que nous aurons le plaisir de voir paraître cette année encore un ouvrage fait exprès pour notre apiculture romande et édité par notre société romande. L'au-



Rucher de M. Louis Rochat, à St-Georges (Vaud).

teur en est M. Forestier que chacun connaît soit par ses écrits, soit par ses conférences, soit par ses travaux de botanique ou ses études de maladies des abeilles. Il sera abondamment illustré par des clichés originaux, ce sera un trésor mis à la portée de tous. **Faites vite une « cagnotte »** pour pouvoir l'acheter dès qu'il sera prêt.

Pour le moment, donc c'est surtout à des préparatifs de campagne apicole que je vous invite, mon cher débutant. Mais faites-les à temps, il n'y a rien de plus agréable que d'avoir tout sous la main et en ordre au moment voulu, tandis que vous savez déjà par expérience les mouvements et les paroles... pleines d'onctuosité que l'on a quand la ruche est ouverte, que le pillage s'y met et qu'il faut courir au téléphone pour commander ceci ou cela. On jure à ce moment... qu'on ne nous y reprendra plus, mais les bonnes intentions sont paraît-il les pavés des enfers, mauvais pavé pour les enfers et pour ailleurs. D'ailleurs encore je n'y ai pas été voir et n'y tiens pas plus que cela.

Il se peut que février nous donne de belles journées avec de bonnes sorties. Décembre et janvier en ont eu déjà et la ponte a dû recommencer par cette douce température. Ces premières sorties en février nous donneront des indications sur l'hivernage qui n'a pas dû être mauvais.

Bon espoir à tous et en avant vaillamment : n'oubliez pas de faire déjà votre commande de bidons, ils seront très rares cette année.

Dail lens, 20 février.

Schumacher.

P.-S. — Il est inutile de demander à la Bibliothèque l'ouvrage de M. Perret-Maisonneuve, ces volumes sont en circulation continuelle et plus de 30 inscriptions sont déjà faites. Si chacun de ces 30 inscrits garde le volume pendant un mois, vous voyez jusqu'à quand cela mène.

PRESCRIPTIONS POUR LA RECHERCHE DU NOSÉMA AU SEIN DES SECTIONS

*Elaborées à la demande de la Commission fédérale du noséma
par le secrétaire, M. le Dr O. Morgenthaler.*

Le souhait général des apiculteurs suisses est que l'on procède énergiquement à la lutte contre le noséma. Avant de jouir des bienfaits d'une assurance et d'une réglementation spéciale, il y a un travail préparatoire à faire qui place nos sections devant une tâche nouvelle ; il faut avant tout établir une statistique aussi exacte que possible sur l'étendue, la marche et les effets de l'épidémie du noséma dans notre pays. Comme pour la campagne contre la loque on devrait examiner rucher par rucher et y rechercher la présence du germe de la maladie. Certainement ce sera un travail plus ingrat et plus difficile que lors des inspections contre la loque, car la seule constatation de la maladie ne voudra pas dire extermination de la maladie comme c'est généralement le cas pour la loque (on brûle ; le traducteur) et ensuite le noséma ne se laisse reconnaître qu'au moyen du microscope.

Il n'y a pourtant rien d'impossible à cela, à en juger d'après les quelques sections qui ont déjà procédé avec succès à ces recherches. Il est préférable que ce soit l'inspecteur en chef qui soit chargé de diriger ce travail, car il possède les armes nécessaires et, dans chaque région attribuée à une section, se trouveront bien soit des médecins, soit des instituteurs possesseurs de microscopes et heureux de les mettre à disposition.

Beaucoup de sections ont déjà acquis à leurs propres frais un ou plusieurs microscopes. Le modèle employé par les inspecteurs revient en chiffres ronds à fr. 200.—

Les expériences faites en collaboration avec M. Wäfler lors des inspections de ruchers dans l'Oberland bernois ont établi que la manière de procéder décrite plus loin est la plus adaptée au but. Ceux qui pourraient y apporter des améliorations, sont priés de me les communiquer.

1° *Epoque de l'inspection* : Les recherches doivent être faites au printemps, de février à fin mai.

2° *Prélèvement des échantillons* : On devrait examiner au moins dix abeilles de chaque colonie. En février et mars les abeilles mortes peuvent être utilisées, plus tard on prendra des butineuses chargées de pollen. En fermant pour un instant le trou de vol, il est facile de prendre des abeilles retournant chargées à la ruche (ne pas oublier de rouvrir le trou de vol après !) — Si on détruit une colonie infectée de noséma, il ne faut pas omettre d'examiner également la reine. — Des déjections dysentériques dissoutes avec une goutte d'eau peuvent également donner des renseignements sur une infection éventuelle.

3° *Technique de la recherche. a) Examen isolé* : Après avoir coupé la tête des abeilles tuées au moyen de vapeurs de soufre ou en leur écrasant le thorax, on retire au moyen d'une pincette tout l'intestin de l'abdomen. Cet intestin est écrasé sous le microscope en y mêlant une goutte d'eau et l'on note combien d'abeilles sont saines et combien malades. Ce procédé n'est applicable qu'à des abeilles fraîchement tuées, exige passablement de temps, mais donne des résultats plus exacts. *b) Procédé rapide* : Les abdomens de dix abeilles sont placés dans un mortier et fortement écrasés avec de l'eau pure. Une goutte de cette solution est placée sous le microscope et examinée. Si on utilise chaque fois la même quantité d'eau, disons un dé à coudre, pour dix abeilles, il est possible d'établir relativement le degré de l'infection. — Ce procédé permet de retrouver les spores du noséma dans le corps d'abeilles mortes depuis des semaines.

4° *Notes à prendre* : On dresse un procès-verbal de ces examens et la valeur en est d'autant plus grande qu'il relate également la situation, la conduite du rucher et les particularités de chaque colonie examinée. Il faut également noter si le noséma a exercé une influence visible sur la colonie. — L'institut bactériologique du Liebefeld est chargé à la fin de la saison de rassembler et de travailler toutes ces observations.

5° *Examen répété du même rucher* : Pour la première année il ne sera pas possible d'examiner plus d'une fois chaque rucher, et certaines sections ne pourront même examiner qu'une partie de leur région. Mais là où les travaux préparatoires ont déjà été faits ou bien où il y a assez de forces disponibles, le contrôle répété et régulier de certains ruchers qui s'y prêtent serait vivement à souhaiter. Il en résulterait une précieuse contribution à l'étude du noséma. De février à mai l'examen microscopique se ferait tous les quatorze jours, le reste du temps tous les mois en y ajoutant des notes aussi exactes que possibles sur les colonies. Ces examens seront particulièrement importants pour étudier la question de savoir si il y a des régions et des ruchers indemnes de noséma et peut-être des souches ou des races d'abeilles réfractaires à la maladie. Les ruchers ainsi examinés à fond se prêtent en outre admirablement bien aux expériences avec des remèdes, aux différentes méthodes d'hivernage etc... et ces essais n'ont de valeur que si on exerce simultanément un contrôle. Les colonies soumises aux essais et au contrôle doivent en tout cas être exactement connues de l'examineur, particulièrement dans leur manière de se comporter vis-à-vis du noséma.

6° *Cas douteux* : Il n'est pas toujours aisé de discerner si certains corpuscules visibles sans le microscope, sont ou ne sont pas des spores de noséma. L'Institut du Liebfeld est tout disposé à contrôler la chose ; il n'y a qu'à lui envoyer la préparation séchée sur le porte-objet et enveloppée de papier de soie. Il sera particulièrement reconnaissant pour l'envoi de préparations contenant des choses rares (cystes et autres microorganismes).

7° *Indemnités* : Le payement d'indemnités pour la recherche du noséma est provisoirement à la charge des sociétés d'apiculture ; les comités centraux en établiront les règlements et le résultat en sera communiqué par ailleurs.

Les comités centraux, les inspecteurs des abeilles et l'Institut du Liebfeld sont tout disposés à donner de plus amples détails sur la lutte contre le noséma et il est à espérer que chaque société fera son possible pour apporter sa contribution à cette lutte. Nulle part l'organisation n'est plus indispensable que dans le domaine du combat contre les épidémies et il est hors de doute qu'à d'autres points de vue ces inspections de ruchers seront profitables en intensifiant et en vivifiant l'activité des sociétés.

Le Traducteur : *D^r E. R.*



Exposition de Berne 1925.

Stands des sections de Bâle, Berne (Mittelland)
et Fribourg (dans le fond).

NOTA CONCERNANT L'EXPOSITION DE BERNE

Dans son numéro de décembre, *l'Ape* se fait l'écho de la vibrante protestation d'un collègue tessinois des plus méritants, concernant l'assertion publiée dans notre *Bulletin*, assertion selon laquelle l'on pourrait attribuer au même architecte la conception du stand de nos collègues tessinois et celui de la Fédération des apiculteurs de l'Oberland bernois.

Voici le texte dont il s'agit, paru dans le n° 11 de 1925, du *Bulletin*, page 328.

« On pourrait croire que l'architecte qui a conçu le stand de l'association des Oberlandais bernois est le même que celui qui a élaboré celui des Tessinois. Beau miel, belle cire, belle présentation, belle exposition. »

Nous avons simplement voulu parler de la conception générale, de l'idée dans ses grandes lignes, et nous reconnaissons parfaitement que le style était différent, nous admettons fort bien que le stand tessinois ait été conçu au Tessin et bâti par des artisans tessinois. C'est justement ces différents styles qui font la beauté d'une exposition telle celle de Berne, car, en la visitant, il vous semble vous retrouver sur les bords du beau lac de Lugano et entendre nos braves amis du Tessin, puis subitement vous trouver dans les vergers de la Thurgovie ou grimper les collines du Jura, à moins que ce ne soit les belles vallées du Valais.

Nous ajoutons que le stand du Tessin était fort beau et fort bien compris, nous répétons que les Tessinois ont fort bien fait les choses et nous saisissons l'occasion pour les féliciter de leur beau travail.

Corcelles (Neuchâtel), le 19 janvier 1926. *C. Thiébaud.*

LA MANIPULATION DU MIEL

(SUITE ET FIN)

Utilisation des miels fermentés.

Lorsqu'un miel est entré en fermentation pour une cause quelconque, il peut en général être utilisé, soit pour l'alimentation si la fermentation n'est que partielle et encore peu généralisée, soit au contraire pour la fabrication de l'hydromel si le produit est plus largement atteint.

Voici, pour ces deux cas, le procédé à employer :

1° *Miel légèrement fermenté.* — Il est bon d'indiquer que, même faiblement fermenté, et convenablement traité, un semblable miel constituera toujours un produit de qualité médiocre et toujours inférieure.

Il faut le placer dans un bain-marie analogue à celui décrit précédemment, et élever la température jusqu'à 100°. Il n'est pas nécessaire d'atteindre l'ébullition. Mais il faut prendre la précaution de mettre très peu de miel à la fois, d'élever la température très lentement et de faire marcher l'agitateur dès le début. La fermentation produit en effet une quantité considérable de bulles de gaz carbo-

nique que la chaleur libère en diminuant la viscosité de la masse, qui ne tarde pas à monter, à mousser, et à déborder.

Lorsque toutes les bulles gazeuses ont disparu, l'opération est terminée. On laisse le miel refroidir et il peut alors être utilisé, soit pour la consommation de bouche, si le traitement lui a fait perdre son goût particulier et désagréable, soit au contraire pour la fabrication d'un hydromel léger titrant 5 à 6° par exemple.

2° *Miel très fermenté.* — Le produit est placé comme précédemment et on commence par le chauffer progressivement, pour faire disparaître la plus grande partie de la couche mousseuse située à la partie supérieure.

On s'est procuré par avance du bon charbon de bois, de fabrication récente si possible. Par précaution, il est bon de le laisser séjourner une ou deux journées entières dans un four de cuisinière. La chaleur lui fait perdre la plus grande partie de l'air emmagasiné dans ses pores. On sait en effet que le charbon de bois est capable d'emmagasiner une très grande quantité de gaz. C'est cette propriété que nous allons utiliser pour faire absorber le gaz carbonique contenu dans le miel fermenté.

Le charbon ainsi préparé est introduit, encore chaud dans un sac de bonne toile que l'on ficelle soigneusement pour éviter que des particules de charbon se mélangent au miel. Puis on immerge le sac dans la cuve de miel liquide et chaud en le maintenant au fond au moyen d'un poids s'il a tendance à flotter au début.

Après plusieurs heures de contact, tout le gaz carbonique a été absorbé et le miel peut alors être coulé après refroidissement.

S'il s'agissait d'un miel encore plus fermenté, et pour éviter de le perdre, on pourrait le mettre à bouillir dans une chaudière, par petites quantités en lui ajoutant de la craie pulvérisée et lévignée. On laisse reposer et on décante.

Ce miel pourrait alors être utilisé soit pour la fabrication de l'hydromel, comme nous le disions plus haut, soit comme sirop de nourrissement.

A. Caillas.

A MONSIEUR CAILLAS

Ne nous faisons aucune illusion, M. Caillas, et n'accordons pas une trop grande importance à nos paroles et à nos écrits. Les fraudeurs et falsificateurs de tout acabit n'ont pas attendu les vôtres pour se livrer à leur fructueuse industrie et ce n'est pas ma protestation qui les arrêtera.

Mais il est bon, quelquefois nécessaire, de se prouver à soi-même ses propres convictions, de les raffermir. Or, celles de la Section des Alpes et, je ne crains pas de l'affirmer, de toute la Société romande, est que des conseils sur le « coupage des miels » n'ont que faire dans notre *Bulletin*, journal s'adressant avant tout à des apiculteurs, donc des producteurs. Qu'ils figurent à une place d'honneur dans un journal corporatif et commercial, d'épiciers ou de droguistes, nous n'en serons nullement étonnés.

Je précise en reprenant la comparaison des vins qui se prête merveilleusement à cette démonstration.

Qu'un négociant en vins de Montreux, par exemple (on est avant tout de sa région), constatant que son 19... est trop acide et, craignant la mévente, y ajoute une certaine proportion de **capiteux** Valais, pour satisfaire les goûts connus de sa clientèle, cette clientèle aurait tort de se plaindre, car elle y trouve son compte. Nous dirons même qu'elle y gagne et les braves vigneron valaisans aussi. Tout le monde est content. Mais que le marchand mette en vente ce vin (« coupé » plus généreusement et augmenté de prix) sous le nom de « Valais », alors, sauf le marchand, personne n'y trouve son compte, ni la clientèle, ni surtout les Valaisans qui, bientôt, crieraient très fort.

La création d'une *marque*, son lancement dans le commerce par une réclame jouant toutes les cordes de sa lyre, est le rêve de tous les commerçants actifs ; le maintien ensuite de la bonne réputation impose un souci constant et, parfois, des sacrifices douloureux. La règle d'or du commerce est que le client soit content et qu'il revienne. Pour cela tous les moyens sont admis aujourd'hui. Entre nous soit dit sans malice, rien de plus bête, de plus « poire » que ce Monsieur Client. Il retient, une fois pour toutes, certains noms, très peu pour ne pas se fatiguer (Ex.: Miel de Chamonix, du Gâtinais, de sapin, de fleurs), des noms qui frappent son imagination. Il est tellement convaincu de leur mérite qu'il achèterait les yeux fermés tout bocal qui les porte. (Il faut qu'il les ait vus avant, bien entendu.)

Il se fâcherait tout rouge si on essayait de contredire la bonne opinion qu'il en a. Il ne raisonne plus ; c'est de la croyance, presque religieuse. Avez-vous remarqué la tristesse des gens qu'on détrompe sur les vertus du miel de sapin ? C'est comme si on leur arrachait leurs dernières illusions. Or, c'est si bon, l'illusion ! — Vous, M. Caillas, vous êtes pour le commerçant qui dit : Exploitons ça ; voilà le filon. Il y a une *science* du miel à mon service.

Dans cette affaire, M. Caillas, je pense uniquement aux produc-

teurs, au petit producteur même. A la plus belle « science du miel » du monde, je préfère lui recommander beaucoup de conscience dans les soins à ses abeilles, dans l'extraction de la maturation de son miel. Qu'il manipule ce produit des dieux avec respect et propreté, qu'il le présente ensuite au public d'une façon aussi plaisante que possible, mais *tel que la Nature le lui fournit*. Voilà pour lui toute la science du miel ; il n'a cure d'autres conseils. C'est pour lui la meilleure manière de rechercher la faveur du client et de « vivre avec son siècle » ; la recette est même bonne pour tous les siècles. Et il y a encore beaucoup à faire pour arriver à ce désirable résultat, chez nous, comme chez vous, mais chez vous surtout, je crois, Monsieur Caillas. Un de mes amis, géomètre, appelé à des travaux dans le Midi et rentré il y a quelques semaines, m'a raconté qu'à 20 km. de Nice, cité des Palaces et du luxe, on étouffait encore les abeilles, ces dernières étaient logées en de petites caisses placées debout les unes à côté des autres ; on battait le blé sur l'aire en le faisant pilonner pendant de longues heures par une ou deux paires de bœufs. Il y a une belle croisade à entreprendre pour faire disparaître ces procédés archaïques. Mon ami en était si horrifié qu'il m'a demandé si nous étions aussi cruels.

En *conclusion*, M. Caillas, et pour terminer cette petite polémique, car j'ai exprimé mon opinion et suffisamment, je la résume par quelques aphorismes :

Dans nos régions à flore infiniment variée, pas nécessaire de pratiquer les coupages. Laissons ce soin aux abeilles qui sont et resteront les meilleurs ouvriers du monde pour mélanger les miels.

Plus il entrera de miels étrangers dans le pays, plus l'apiculture souffrira.

Il faut que l'apiculteur trouve à vendre son miel dans sa région et il est préférable qu'il le vende tout et tout pur plutôt qu'une faible partie serve à bonifier les miels étrangers et favorise leur vente, alors que la plus grande partie du sien resterait invendue.

Pour terminer tout à fait, enfin ! je rappellerai à tous ceux que cela intéresse, qu'en Suisse, la loi fédérale sur les denrées alimentaires ne permet de vendre sous le nom de *miel que du miel suisse*. Tout miel étranger doit être signalé sur l'emballage par les mots : Miel du Chili, Miel de Haïti, etc. Donc, M. Caillas, chez nous, *les mélanges sont illicites, ou illégaux*.

Ed. Fankhauser, secrét.

COMPOSITION DE QUELQUES MIELS SUISSES

par E. Elser, Liebefeld, Berne.

(SUITE ET FIN)

	N°	9	10	11
Origine		Ottenbach	Wolhusen	Miel du Jura
Canton		Zürich	Lucerne	Vaud
Extrait en		1924	1924	1923
Taxé de		miel de fleurs	miel de forêts	Récolte d'été
Couleur		jaune	jaune	jaune-clair
Consistance		crystallisé	crystallisé	très cristallisé

Analyse chimique :

Eau	18,71%	17,21%	17,28%
Matières sèches	81,29%	82,79%	82,72%
Glucose	30,94%	32,37%	30,72%
Fructose	36,64%	37,58%	35,44%
Sucre inverti	67,58%	69,95%	66,16%
Sucre de canne	1,51%	1,81%	5,98%
Dextrine	6,69%	8,54%	9,64%
Albumine totale	1,07%	1,30%	1,14%

Analyse physico-chimique :

Concentration des ions d'hydrogène	5,83	6,21	5,78
Conductibilité	0,00092	0,00092	0,00092
Nombre de gouttes	56,6	54,2	51,7

Ferments :

Catalase : 1 gr. de miel développé en 2 heures	4,6 ccm.	5,0 ccm.	6,0 ccm.
Invertase : 1 gr. de miel invertit en 5 heures	430 mgr.	490 mgr.	360 mgr.
Diastase	jaune	jaune	jaune
	rougeâtre	jaune	jaune
	rougeâtre	rougeâtre	rougeâtre
	rouge	rouge	rougeâtre
	bleu	violet	violet

	N°	12	13	14
Origine		Miel de Coppet	Miel du Jura	Miel de Coppet
Canton		Vaud	Vaud	Vaud
Extrait en		1918	1922	1922
Taxé de		Réc. de printemps	Réc. de printemps supposé esparcette	Récolte d'automne supposé mélilot
Couleur		jaune-claire	jaune-claire	jaune-clair
Consistance		liquide	très cristallisé	très cristallisé

Analyse chimique :

Eau	17,42 %	15,76 %	17,05 %
Matières sèches	82,48 %	84,24 %	82,85 %
Glucose	34,07 %	31,48 %	32,70 %
Fructose	37,68 %	40,34 %	38,90 %
Sucre inverti	71,76 %	71,82 %	71,60 %
Sucre de canne	2,82 %	2,59 %	3,01 %
Dextrine	7,04 %	8,88 %	6,63 %
Albumine totale	1,16 %	0,96 %	1,03 %

Analyse physico-chimique :

Concentration des ions d'hydrogène	5,78	5,65	5,96
Conductibilité	0,00068	0,00075	0,00105
Nombre de gouttes	53,1	46,7	54,2

Ferments :

Catalase : 1 gr. de miel développé en 2 heures	7,2 ccm.	4,5 ccm.	6,0 ccm.
Invertase: 1 gr. de miel invertit en 5 heures	440 mgr.	310 mgr.	240 mgr.
Diastase	jaune	jaune	jaune
	jaune	rougeâtre	rougeâtre
	rougeâtre	rouge	rouge
	rouge	bleu	violet

LE SENS CHEZ L'ABEILLE

Un peu de science cette fois. Ne vous effarouchez pas, cher lecteur, je n'irai pas loin dans ce petit voyage circulaire. Chacun sait peut-être que les abeilles ont deux sortes de yeux : les composés ou à facettes, situés sur les côtés de la tête et les yeux simples ou ocelles disposés en triangle sur le haut du front. Cette disposition leur permet de distinguer tout mouvement de corps à une certaine distance du rucher. Le naturaliste Forel a constaté le premier que les abeilles voient mieux au vol qu'au repos. Charton cite un fait observé par chaque apiculteur. Livrez-vous à des mouvements brusques devant les ruches, vous mettez les insectes en fureur, tandis que vous pouvez placer votre main ou la tête sur le plateau d'entrée sans qu'ils aient l'air ennuyés.

Le sens de l'odorat est perçu par les antennes. C'est par cette faculté merveilleusement développée qu'elles découvrent du miel caché dans une cave obscure. D'autre part, chacun a remarqué avec quelle rapidité s'amènent les pillardes si vous manipulez sirop ou matière sucrée à l'intérieur de la maison. Lorsqu'une abeille étrangère cherche à entrer dans la ruche, les sentinelles la palpent de leurs antennes avant de l'attaquer.

L'abeille est sourde. L'Anglais sir John Lubbock, Perris et Forel, experts dans la vie des insectes, l'affirment avec preuves irréfutables. Son de fifre aigu, de violon, éclats stridents de voix humaine, n'ont pas l'air de les émouvoir, elles paraissent absolument étrangères à tout bruit.

C'est encore dans l'antenne que réside le tact de l'abeille. Ces sortes de bras servent donc à la fois à sentir et à toucher.

C'est également grâce à cette double faculté que ces antennes perçoivent les plus faibles ébranlements de l'air ou du corps sur lequel leurs pieds reposent.

« Alors que les bruits les plus intenses laissent indifférents la population d'une ruche, le plus léger souffle à l'entrée, le moindre choc sur la paroi éveille une rumeur dans l'intérieur, et fait sortir un certain nombre d'abeilles toutes prêtes à repousser une attaque. (Perez.) »

Ces antennes au pouvoir merveilleux lui permettent de retrouver la cellule à moitié pleine de miel à travers ce dédale de cadres et au milieu d'une population grouillante. L'abeille sourde ! Combien de nous l'ignoraient et que penser du concert nègre avec grand déploiement de faux, arrosoir et tintamarre de cirque que l'on donnait autrefois (j'en fus aussi) pour faire poser un essaim !!!

H. Berger.

UNE GUÉRISON PAR LE MIEL

E. Elser.

Dès mon jeune âge je souffrais d'ulcérations nasales fort douloureuses qui récidivaient aux différentes saisons, duraient généralement de une à trois semaines, et dont la cause m'est encore inconnue aujourd'hui.

Vers 1918, je me décidais à aller consulter un spécialiste pour les yeux, le nez, la gorge. Il tenta d'enrayer le mal au moyen d'alcool, d'eau oxygénée et de toute une série de pommades. Si le succès de son traitement fut négatif, je ne saurais en dire autant de la note d'honoraires qui me fut présentée et pendant des années je fus de temps en temps soumis à la souffrance de ces ulcérations. Entre temps je devins adepte de l'apiculture et en désespoir de cause je tentais la guérison au moyen de ce miel que nous apprécions tant (miel du printemps de 1922).

Mon premier essai fut le suivant : Une ulcération s'étant reformée dans le nez, j'essayais l'action du miel que je déposais sur l'ulcération au moyen d'une baguette de verre. La douleur diminua aussitôt ; pendant toute la nuit l'ulcération suinta encore beaucoup et le lendemain matin, elle était presque guérie.

Un second essai fut fait le 11 et 12 janvier de cette année. Dès le début de janvier je souffrais constamment d'une rhinite à laquelle se joignit bientôt une ulcération ; le traitement au moyen de baume du Pérou sembla devoir être sans succès. Du 10 au 11 janvier la souffrance fut telle qu'elle empêcha tout sommeil. Au matin je procédais à la toilette du nez avec un peu d'alcool et préparais une bouillie épaisse composée d'eau et de miel. Cette bouillie fut étalée sur l'ulcération et de suite la douleur disparut. La bouillie fut encore employée dans le courant de la journée ; le lendemain toute douleur s'était dissipée et le surlendemain l'ulcération avait disparu.

Je note spécialement que toute la cure fut remarquable également par son bon marché.

Le Traducteur : *Dr E. R.*

Note du traducteur. — Malgré les immenses progrès de la science médicale et la spécialisation à outrance, personne n'a encore pu remplacer l'antique cataplasme de farine de lin. Dans le cas cité par M. Elser, le miel a évidemment joué un rôle bienfaisant et je souhaiterais qu'à la simplification des traitements médicaux divers s'ajoutât également une diminution des notes de spécialistes qui sont en effet

très souvent.... excessivement spéciales. De par le monde courent de nombreux bambins au nez orné de « chandelles » qui seraient fort heureux qu'on leur barbouillât cet appendice avec du miel. Tout le monde y trouverait son compte, y compris les apiculteurs.

Trad. par *Dr Ed. Rotschy.*

UNE DE CES BONNES HISTOIRES QUI RAVIRAIT UN CHASSEUR

C'était au mois d'août. L'astre du jour dardait ses rayons sur la terre du matin au soir. La chaleur était accablante. Dans les prés, les plantes desséchées languissaient sur leurs tiges penchées. C'était en vain que la diligente abeille cherchait *deci, delà partout* la picorée. Rien, absolument rien.

*Pas un seul petit morceau
De mouche ou de vermisseau.*

Pour moi, j'étais à mes occupations habituelles, essayant de temps à autre la sueur qui ruisselait de mon front. J'entends qu'on heurte à la porte.

- Entrez, dis-je. C'était mon voisin.
- Bonjour, Monsieur Cachot.
- Bonjour, voisin.
- Quelqu'un vous demande au téléphone.
- Voilà, j'y cours.

Vite, j'enfile mon habit, j'enfonce mon couvre-chef sur ma tête et en quelques bonds je me trouvais devant l'appareil. Etant d'un siècle en retard sur mes contemporains, il faut faire connaître ici que je n'ai pas à la maison ce moyen pratique et commode de converser à distance avec les personnes avec lesquelles on a à faire.

- Voilà, dis-je.
- C'est vous ? Monsieur Cachot.
- Oui.

— Bien le bonjour, cher Monsieur. Mais excusez-moi de venir vous déranger. Souventefois j'ai eu recours à vos conseils et chaque fois je me suis bien trouvé de les avoir suivis. Aujourd'hui encore je me vois dans la nécessité d'avoir recours à vos lumières.

— Ah !

— Figurez-vous que mes abeilles en font des leurs. Elles se sont mises en tête de se grouper devant la ruche, sous l'auvent, où elles

forment une large grappe. Elles obstruent même le trou de vol. On dirait une troupe de nombreux oisifs se chauffant au soleil en humant l'air. J'ai essayé de tous les moyens pour les faire réintégrer leur domicile. Je leur ai envoyé des bouffées de fumée ; je les ai même aspergées d'eau ; rien n'y fait ; elles s'entêtent et ne veulent pas rentrer. On dirait qu'une bête malfaisante dont elles ont horreur s'est introduite dans leur ruche et les a fait évacuer pour y établir son domicile. Vraiment, je ne sais plus à quel saint me vouer. Je n'avais jamais vu chose pareille. Il faut croire que la fatalité m'en veut. On en voit de grises, je vous assure, avec cette engeance-là. Pour peu que cette situation se prolonge, tout sera perdu, bien sûr. Il ne me restera que les ruches nues. Que dites-vous de cela, Monsieur Cachot ?

— Calmez-vous, mon cher, calmez-vous ! lui répondis-je. Laissez bien vos abeilles faire leurs caprices. Quand un temps plus frais reviendra, vous les verrez réintégrer d'elles-mêmes leur ruche. Actuellement, il n'y a plus rien à faire pour elles ni à l'intérieur ni à l'extérieur. La chaleur intérieure de la ruche suffit non seulement à faire mûrir le couvain, mais encore à le faire éclore. Les abeilles savent parfaitement qu'il est superflu pour elles de se tenir sur le couvain. Quant à l'extérieur, il n'y a plus une seule goutte de nectar à leur disposition, l'humidité faisant défaut. Vos abeilles imitent la famille du cultivateur qui, le soir, après une longue journée de labeur, vient se reposer sur le banc devant la maison. Et le fils, lui, prend son instrument et il en tire quelques sons harmonieux qui font trépigner d'aise les jeunes filles des environs ; elles reportent leurs pensées à la fête du village ; elles revivent les heureux moments où, au bal, elles ont tourné joyeusement dans les bras du garçon qui leur tient au cœur.

Pareillement si vous voulez bien remettre un accordéon à vos abeilles, elles vous joueront la valse des aiguillons pour vous faire mieux comprendre encore qu'après une saison de labeur vient le repos, puis le divertissement.

— Mille remerciements, Monsieur Cachot. Quel poids vous m'avez ôté de sur le cœur. Ne tardez pas à venir nous voir. Outre que nous pourrons jeter un coup d'œil aux abeilles, il y aura un bon verre à votre disposition. Je ferai sauter un bouchon. Ma femme, elle, ne manquera pas d'allumer le feu et de mettre dans la marmite une de nos bonnes saucisses fumée.

— Entendu, repris-je ; à bientôt donc et toujours bien à vous !

Noirmont, le 6 janvier 1926.

Cachot Jos.

A PROPOS DE „ L'APICULTEUR “

Je ne puis résister au plaisir de témoigner mon admiration pour l'étude zoologique de « l'apis cultum », paru dans le numéro de janvier. Etude très heureuse, s'il en fut, et réussie de main de maître : certaines trouvailles sont de pures perles.

Jamais je n'aurais imaginé la zoologie dotée de tant d'attraits !

Un point cependant reste obscur : « Il est difficile, dit l'auteur, de discerner avec quelque exactitude quelles sont ses opinions sur le gouvernement des nations. »

Eh bien ! je vais tâcher d'éclairer, là-dessus, les zoologistes que cette question pourrait encore intéresser.

Je dirai donc qu'en matière politique « l'apis cultum » est un sage : il se contente du régime sanctionné par des siècles d'expérience, acceptant d'un même cœur la monarchie et la république.

S'il consent de lourds sacrifices pour la royauté, il exige en retour que la majesté élue reconnaisse ces sacrifices en remplissant en conscience la tâche qui lui est dévolue.

Déçu parfois dans ses espoirs, sabotera-t-il pour cela le régime existant, pour le remplacer par un autre de sa fabrication ? suivant ainsi l'exemple pratiqué de tout temps par les disciples des « ôtes-toi, que je m'y mette ». Point du tout... De ce que la reine d'une nation s'est montrée inférieure à sa tâche, il n'en rend pas responsable le régime qui a institué la royauté ; simplement il remplace la majesté défectueuse par une autre jugée plus digne de porter le sceptre et capable de remplir les devoirs de sa charge.

Il arrive aussi que malgré tous les efforts méritoires qu'il fait pour assurer le bien-être de la classe ouvrière, l'un ou l'autre membre de cette classe, loin de lui témoigner de la gratitude pour sa bonté et ses largesses, le gratifie au contraire de son dard le plus acéré. Malgré tout, notre « apis cultum » stoïque n'en continue pas moins à prodiguer ses bons soins ; sa sollicitude pour que tout ce peuple reste le même ; non pas seulement parce qu'il oublie l'injure subie (parfois cela est un peu difficile), mais surtout parce qu'il est convaincu de la justesse du proverbe :

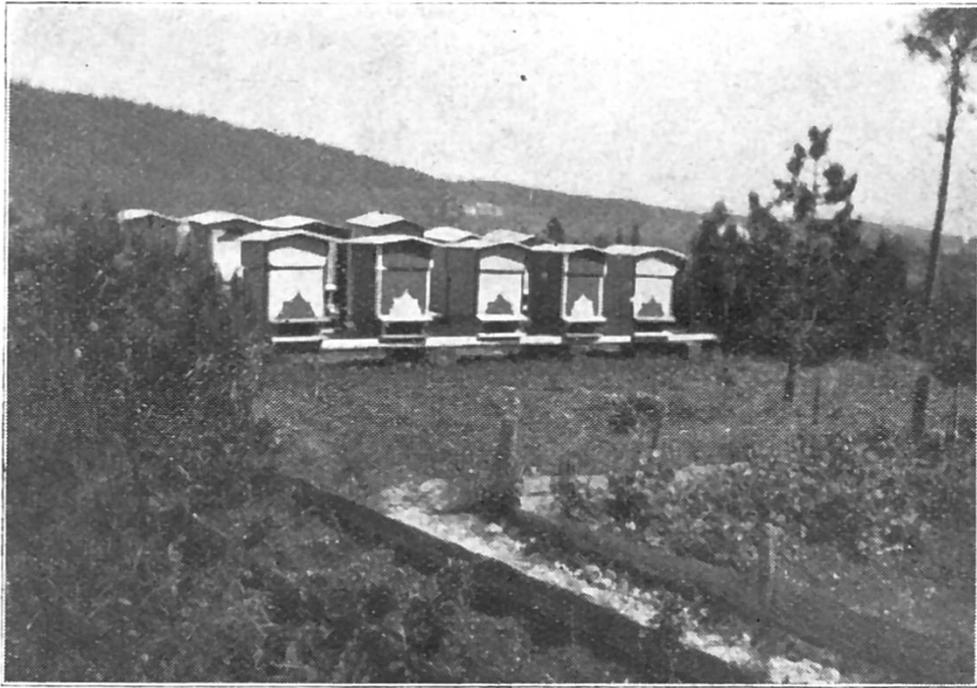
« Chaque action porte, en soi, sa récompense ou son châtement. »

Fort de ces vérités, trop méconnues, il va son chemin avec une sereine tranquillité. Il mérite d'être imité.

M^{me} L. J.-M.

A PROPOS DE LOQUE ET DE NOSÉMA

Je prie mes lecteurs de me pardonner s'il y a quelques mots un peu acerbes pour quelques collègues que je respecte et que j'estime quand même. Il y a un tel parti-pris contre un remède nouveau pour la loque, que je sens la nécessité d'en défendre la cause dans l'intérêt du pays et de tous les apiculteurs. Les personnes qui sont hostiles se recrutent principalement dans les intellectuels, celles-là mêmes qui devraient au contraire s'empresser d'étudier l'affaire au



Rucher de M. Marcel Grandchamp, Puidoux.

lieu de combattre un objet qui est appelé à leur rendre un grand service et dont ils n'ont aucune connaissance. Messieurs les docteurs en particulier s'efforcent de n'en rien croire et communiquent aux collègues leurs soupçons. Il va sans dire que beaucoup de remèdes, dits de vieilles femmes, sont tellement anodins qu'ils ne font rien, mais Messieurs les médecins, toutes les fois que vos remèdes n'ont rien faits vous n'y avez pas mis sur la *Tribune* ; tout ce qui ne sort pas de votre cerveau ou de la pharmacopée n'est que de la blague.

Détrompez-vous. Il y a un paysan qui a toujours su traiter son troupeau sans le concours du vétérinaire, aujourd'hui c'est les abeilles qu'il traite et guérit sans le concours de la science. Pour convaincre les récalcitrants, il fait la proposition suivante : que tous les apiculteurs

qui ont des ruches malades de la loque amènent leurs ruches à Peney, au milieu de son rucher et que la Société nomme deux experts pour reconnaître l'état des ruches à leur entrée et à leur sortie, et après guérison, ces ruches seront rendues moyennant 3 fr. par kilo d'augmentation. Dans ce but, une bascule sera là pour la pesée à l'entrée et à la sortie. L'auteur désirerait aussi faire un essai avec une ruche atteinte de noséma. Le remède en question se trouve en vente chez l'auteur au prix de 2 fr. 50 le flacon de 100 grammes, il y en a pour guérir quatorze ruches.

Louis-S. Fusay, à Satigny.

(La Rédaction laisse à l'auteur l'entière responsabilité de ces lignes.)

EXTRACTEUR

Moyen de faire marcher un extracteur à la transmission avec une faible force, ou petit perfectionnement apporté au dit extracteur.

L'hiver passé, j'ai arrangé mon extracteur pour le faire marcher à la transmission ; dans ce but je fis l'acquisition d'une petite turbine à eau, de 30 cm. de hauteur (j'ignore si c'est un modèle Duboux). Avec une petite roue de poussette (27 cm. de diamètre), dont j'enlève le caoutchouc, cela me donne une belle rainure, juste pour y mettre une petite corde ; je fais un ajustement sur l'arbre de la manivelle pour la dite roue et voilà... il n'y a plus qu'à placer la turbine sous le robinet (mettre un bout de gomme jusqu'à la turbine). A cet effet, je charge mon extracteur avec 20 kilos de briques ; déception, il tourne, mais trop lentement. Il faut dire que j'habite sur la hauteur, où l'eau n'a presque plus de pression, 2 atmosphères ; réflexion faite, je m'é décidai à le faire tourner sur billes ; je creusai donc le plot au fond de l'extracteur et y logeai une bille. Je recharge l'extracteur avec les 20 kilos de briques. Cette fois c'était autre chose ; il fallait voir comme cette faible force d'eau faisait tourner la cage. J'étais content, ayant réussi ; je fis ensuite un triangle avec des planches et je vissai l'extracteur. Sous les planches, au-dessous de chaque pied, je clouai un vieux morceau de caoutchouc ; chacun sait que ce dernier adhère bien sur les planches ; je mis encore une grosse pierre sur les planches, sous l'extracteur, ce qui étant poids lourd, l'empêcherait de glisser. Sans doute qu'on peut visser l'extracteur au plancher ; mais une fois la récolte du miel passée, il fait bon pouvoir remiser ce gros meuble dans un coin.

J'ai extrait ainsi le miel de 15 ruches cet été et cela a marché admirablement ; plusieurs fois j'eus des « tournées » ayant des cadres lourds d'un côté et plus légers de l'autre, pourtant l'extracteur n'a pas bougé de place.

Chacun peut voir par ce moyen que l'extraction du miel est simplifiée ; plus besoin d'aides, une seule personne suffit, pendant que la turbine va son train, on peut désoperculer 8 cadres et de même jusqu'au soir si la récolte est bonne. Il y aurait aussi là, me semble-t-il, quelque chose à voir pour Messieurs les fabricants d'extracteurs, je veux dire l'étude du roulement sur billes. Le bouchon, la bille et la plaque sur laquelle repose la bille sont en acier trempé tout dur, c'est donc inusable.

Villeret, décembre 1925.

Achille Loetscher.

A PROPOS DE RUCHES, D'ESSAIMS ET DE REINES

Il y a de cela quelques années, j'avais un assez grand rucher. Il y avait là, entre autres ruches, des Burki-Jeker, et de très grandes Dandant-type. Ce qui fit dire à un collègue des bords de l'Aar « tu as des ruches, on y coucherait presque dedans ». En effet, ces Dadant-types étaient très grandes en comparaison des Burki-Jeker. Quarante-neuf centimètres en largeur, place pour trois hausses sur la chambre à couvain et quatorze cadres en profondeur. Disons en passant qu'il s'agissait de ruches arrangées spécialement pour rucher fermé, en bâtisses chaudes et s'ouvrant par derrière. C'était vraiment, comment dirai-je, un peu « kolossal ». Lorsqu'elles étaient peuplées de jeunes reines fortes et prolifiques, tout allait bien, mais dans la troisième année, alors que la reine commençait à s'épuiser, ça sentait un peu la décadence dans la ruche et la récolte en était fort médiocre. Aussi fallut-il songer à remédier à cet inconvénient. Au mois d'avril, avant la saison de l'essaimage, je comptai combien j'avais de ruines dans leur deuxième année de ponte et je fis dans le courant de la saison autant d'essaims de réserve. Ceux-ci étaient logés sur cinq cadres et dans des ruches à parois simples, en rucher fermé. Je dis sur cinq cadres au maximum, ce qui nécessitait moins de nourriture pour l'hivernage et pour que celle-ci fût plus concentrée. Pour peu que la saison soit un peu propice, que l'on soit un peu généreux pour ces chères bêtes, ces essaims sont vite approvisionnés.

A la fin du mois de mars de l'année suivante, lors de la floraison des saules-marsaults, alors que doucement la nature se réveille, que nos chères avettes apportent de belles boules de pollen, on fait une revue de ses ruches et on détruit toutes les vieilles reines. Celles-ci seront remplacées tout simplement par un de ces essaims de réserve faits l'année précédente.

L'introduction de l'essaim se fait le jour suivant de la suppression de la vieille reine, alors que les abeilles se sont bien rendu compte de leur orphelinage. Ainsi l'on obtient une colonie doublée. Il y avait déjà deux à trois rayons de couvain dans la vieille ruche et l'on en ajoute encore autant avec l'essaim. A ce moment-là il faut veiller à ce qu'il y ait toujours de fortes provisions. On arrive ainsi à la floraison des arbres fruitiers avec de très fortes colonies qui au lieu d'être les dernières du rucher, se trouvent être les premières.

Voilà, chers amis lecteurs, des ruches capables de vous bâtir de beaux rayons et vous remplir des hausses (car il en faut deux à ces ruches-là) ainsi que de superbes sections.

Au mois de mai, si l'on veut refaire des essaims artificiels, on peut leur prélever deux rayons de couvain et un de provisions sans les affaiblir et sans leur faire le moindre tort. Ceux-ci seront remplacés par trois feuilles gaufrées qui seront bâties sans retard, pour peu que la saison soit propice. Et nous voilà sur la bonne route, celle qui consiste à renouveler constamment les rayons de la chambre à couvain. Pour que ces colonies ainsi doublées n'essaient pas, il est bon de les ombrager un peu.

Ce qui m'a conduit à faire, comment dirai-je, « le doublage » des colonies, c'est le fait que dans ma contrée la floraison des arbres fruitiers et des dents-de-lion est la seule récolte de l'année. Il arrive parfois que l'été se passe entièrement sans miellée. Il y a donc intérêt pour moi de chercher à obtenir des ruches très fortes, très tôt au printemps. Les poiriers, cerisiers, griottiers et pruniers sont d'excellents arbres nectarifères, surtout les griottiers et pruniers non greffés. D'autre part, le premier miel est toujours le meilleur, le plus recherché des gourmets, celui qui se vend le mieux.

Au moment de la floraison des arbres fruitiers il y a des millions et des millions de fleurs et nos chères abeilles sont trop peu nombreuses pour en profiter. (J'entends dans les colonies non doublées.) Tout le nectar apporté va pour nourrir le couvain. Les hausses ne se remplissent que lentement et les journées de récolte sont vite passées. Rappelons en passant que toutes les abeilles qui composent la colonie ne sont pas des butineuses. Il y a les jeunes qui

s'occupent de nourrir les larves, les cirières qui s'occupent spécialement des bâtisses, tandis que le nombre des butineuses est assez restreint.

D'autres que moi ont cherché à confiner la ponte de la reine sur deux ou trois rayons de couvain, afin de diminuer la consommation journalière de nectar. Cette manière de faire est à rejeter. Elle n'est pas naturelle, l'économie réalisée n'est que minime. Le jeu n'en vaut pas la chandelle. Elle provoque inévitablement la fièvre de l'essaimage. Elle nécessite pas mal de travail. Recherche de la reine. Suppression des cellules royales tous les dix jours. En plus de cela, elle détruit la bonne harmonie qui doit régner au sein de la colonie ; chose importante à laquelle il faut bien se garder de toucher.

Les colonies doublées arrivent bien plus tôt au maximum de leur développement. Elles ont un nombre considérable de butineuses et sont à même d'accomplir un travail énorme. Mais veiller aux provisions avant la floraison des arbres fruitiers, c'est le point important. Si celle-ci vient à manquer, l'opération est ratée. C'est au mois d'août que ruches et essaims doivent être abondamment approvisionnés et non au mois d'octobre comme on le voit trop souvent.

N'oublions pas non plus que les feuilles gaufrées employées d'une manière judicieuse sont la meilleure arme contre l'essaimage excessif des ruches.

Entre toutes les manières de placer les reines, c'est bien celle que je viens de vous décrire qui est la meilleure. Celle où la reine risque le moins d'être pelotonnée, estropiée, voire tuée assez souvent. Elle coûte un peu cher, un peu de travail et de patience, mais paie largement ses frais. Essayez et donnez-en des nouvelles au *Bulletin*.

E. Pellet, Praz-Vully.

COURS D'APICULTURE EN SUISSE ALLEMANDE

Nous avons traduit à l'intention des lecteurs du *Bulletin* et des comités de section le programme du cours pour débutants, élaboré depuis de nombreuses années par la Société des amis des abeilles (Schweiz. Bienenfreude).

Programme de travail pour un cours de débutants de 5 jours.

Généralités.

1. Le cours peut être décomposé en deux, éventuellement en trois parties, qu'on fixera d'après le développement des colonies et les travaux à faire au rucher.

2. Les participants s'obligent à suivre le cours régulièrement et de se présenter ponctuellement à l'heure fixée. Ils désignent un comité pour la durée du cours. Celui-ci adresse au comité de la section organisatrice un rapport sur la fréquentation et la marche du cours.

3. Le travail dure le matin de 8 ½ h. à 12 h. et l'après-midi de 2 h. à 6 h. Le matin est en règle générale réservé à la théorie et l'après-midi à la pratique.

4. Les participants payent une finance de cours de fr...., en fixent l'emploi ou le remboursement.

5. Ils sont tenus de s'abonner au journal *Bienenzeitung*, et de demander leur admission comme membre de la société organisatrice, pour autant qu'ils en habitent le rayon.

6. Pour obtenir l'approbation du comité central et l'indemnité de la caisse centrale, on devra s'en tenir au programme ci-après.

Programme journalier.

PREMIER JOUR

a) Théorie.

1. Aperçu historique sur l'apiculture.
2. Importance de l'apiculture au point de vue économique.
3. L'état d'une ruche au cours de l'année.
4. Anatomie de l'abeille.
5. Vie et activité dans l'exploitation.

b) Pratique.

1. Discussion sur la situation et l'installation du rucher.
2. L'habitation et les différents systèmes de ruches.
3. Ustensiles et outils et leur emploi.
4. Instruction pour la manipulation des différents systèmes.

DEUXIÈME JOUR

a) Théorie.

1. Dispositions naturelles, caractère, instinct des abeilles.
2. Comment les traiter.
3. Les conditions nécessaires à l'existence de l'abeille.
4. La construction des rayons. (Naturellement et artificiellement.)
5. Habitations et systèmes.
6. Sortir et remettre les rayons en place. (Ruches suisses.)
7. Hivernage et premiers travaux du printemps.
8. Nourrissement stimulant, approvisionnement et abreuvement.

b) Pratique.

1. La revision du printemps : inspection et appréciation des colonies relativement à leur force, couvain, santé, état des rayons et provisions.
2. Les différentes races ; qualités et défauts.
3. Nourrissement et abreuvement.

TROISIÈME JOUR

a) Théorie.

1. Réunion de colonies et agrandissement du nid à couvain.
2. A quoi on reconnaît une bonne et une mauvaise colonie.
3. L'essaimage : signes, sortie, récolte, mise en ruche, soins à donner aux essaims ; différentes manières. Comment on pousse à l'essaimage, comment on le restreint. Réunion et division d'essaims. Différentes manières d'en tirer parti. Expédition.
4. Augmentation du rucher. Nucléi et essaims artificiels.

b) Pratique.

1. Sortir et remettre les rayons en place.
2. Recherche de la reine, appréciation, éventuellement la marque.
3. Gaufrer les cadres avec fil de fer.
4. L'agrandissement du nid à couvain. Comment on procède.
5. Préparer la ruche destinée à recevoir un essaim.
6. Eventuellement récolte d'un essaim et mise en ruche.

QUATRIÈME JOUR

a) Théorie.

1. Contrôle des essaims, de la souche et des nucléi.
2. Anomalies et comment les éviter.
3. Introduction de reines.
4. Les plantes mellifères ; pâturage des abeilles.
5. La récolte du miel, le contrôle. Soins à donner au miel et à la cire. Leur emploi.

b) Pratique.

1. Introduction des cellules royales dans les caissettes de fécondation ; remérage de colonies avec cellules royales ; formation de nucléi.
2. Formation d'un essaim artificiel (abeilles nues) et soins à y donner.
3. La récolte du miel, extraction, clarification et emballage.

CINQUIÈME JOUR

a) Théorie.

1. Soins à donner aux abeilles en été et en automne.
2. La revision d'automne.
3. Approvisionnement pour l'hivernage.
4. Pillage.
5. Ennemis et maladies des abeilles. Assurance loque.
6. Economie de la chaleur.
7. Repos hivernal.
8. Comptabilité.
9. Perfectionnement individuel : admission dans une section, journal, bibliothèque, assurances.

b) Pratique.

1. Cire de vieux rayons et déchets, et comment en obtenir la cire pure.
2. Appréciation des colonies pour l'hivernage.

3. Nourrissement. Différents systèmes de nourrisseurs.

4. Calfeutrage.

Les sections allemandes qui organisent un cours doivent en référer au comité central qui donne son approbation et alloue l'indemnité prévue, à condition que le cours soit donné selon le programme établi. Ce dernier n'est pas intangible, mais doit être néanmoins considéré par le directeur comme un guide dont il s'écartera le moins possible.

Avec le consentement de notre rédacteur, nous donnerons prochainement la traduction du programme d'autres cours.

L. Mouche.

QUESTION 1

Lorsqu'on possède plusieurs jeunes reines fécondées et que l'on désire en disposer, y aurait-il un signe ou remarque quelconque pour savoir distinguer les meilleures, j'en ai trouvé de celles qui déposaient plusieurs œufs dans la même cellule, est-ce bon signe ?

Réponses au *Bulletin*.

* * *

QUESTION 2

J'ai quelques essaims tardifs et je crains pour les provisions, comme je ne possède pas des rayons de miel en réserve. je voudrais leur donner du sucre en pâte ou en plaque ; pour le faire, j'ai pensé employer du lait à la place d'eau, y a-t-il quelques inconvénients ? Prière aussi de m'indiquer la meilleure manière possible de bien les faire.

Réponses au *Bulletin*.

* * *

QUESTION 3

Je prie Messieurs les apiculteurs expérimentés, de bien vouloir me renseigner, par la voie du *Bulletin*, sur les avantages et inconvénients de la ruche Layens, si peu connue dans notre pays et tant louée par bon nombre de grands apiculteurs français.

Merci d'avance aux collègues obligeants.

Lucien Delacrétaz.

* * *

QUESTION

Les piqûres d'abeilles peuvent-elles à la longue provoquer la mort par intoxication ou vicier le sang au point de le rendre impropre à résister à une maladie de quelque gravité ?

Cette question troublante m'a été suggérée par les déclarations qu'auraient faites un médecin qui a soigné un apiculteur récemment décédé et dont la mort est attribuée dans le public à une infection lente par le venin des abeilles.

Comme beaucoup de ses semblables, il se souciait fort peu des piqûres qui en été ne se comptaient plus.

Les médecins s'occupant d'apiculture voudraient-ils donner leur opinion sur ce sujet ? Jusqu'à présent on a admis que les piqûres n'avaient aucune influence pernicieuse sur la santé de l'homme, mais qu'au contraire elles pouvaient, dans certains cas, exercer une influence salubre.

L. M.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération Vaudoise.

Assemblée des délégués de la Fédération vaudoise d'apiculture, au Café des Deux-Gares, à Lausanne, le samedi 6 février, à 14 h. précises.

Ordre du jour : 1. Appel des délégués. 2. Lecture du procès-verbal. 3. Rapport du président. 4. Reddition des comptes. Rapport des vérificateurs. 5. Budget 1926. 6. Nominations statutaires. 7. Assemblée générale de 1926. 8. Développement des vœux présentés par les sections. 9. Propositions individuelles. *Le Comité.*

* * *

Société d'Apiculture de Lausanne.

Cette section a eu le 16 janvier son assemblée ordinaire d'hiver. Elle a pris connaissance des résultats de l'exercice, tant au point de vue de l'activité que des finances. Elle a renouvelé son comité qui est composé de MM. Grandchamp, président, A. Chapuisat, J. Magnenat, J. Aeby et Ch. Jaquier, ce dernier en remplacement de M. Bretagne, démissionnaire. Elle a désigné les délégués à la Fédération vaudoise et à la Romande. Elle a reçu quatre membres nouveaux. Enfin elle a entendu avec grand plaisir une très belle conférence de M. Clément, d'Yverdon, sur Huber, sa vie et ses expériences. Elle a été fort reconnaissante à M. Clément de lui avoir présenté avec talent la vie et l'œuvre du grand naturaliste aveugle. Il y a dans la vie et les travaux de cet homme une noblesse et un génie trop ignorés des apiculteurs. On demeure émerveillé de la sûreté des déductions de Huber et ému de la beauté, de la grandeur de sa personnalité. Il est à espérer que M. Clément se fasse l'initiateur des apiculteurs romands au caractère et aux découvertes du grand maître de l'apiculture, et que nombreuses soient les sociétés qui demanderont au président de la Section d'Yverdon sa très belle conférence.

Avis. — Les apiculteurs, membres de la Société de Lausanne, ou d'autres sections, sont chaleureusement invités à se réunir pour commencer la comptabilité raisonnée de *leur exploitation*, quelle qu'en soit l'importance. Une première réunion aura lieu le samedi 6 mars à 14 ½ h., à l'Ecole Normale, à Lausanne. Chaque participant apportera le cahier de comptabilité à demander à M. Schumacher (j'entends le cahier qui n'a pas les chiffres rouges), (prix 1 fr.) et ses notes sur son exploitation (ruches, matériel). Cette première séance sera suivie d'autres au cours de l'année au fur et à mesure des besoins. Nombre d'inscription limité.

A. Grandchamp, président, Lausanne.

* * *

Section Valaisanne.

M. le président de la Valaisanne, MM. les présidents des sous-sections, ainsi que les inspecteurs de la loque et du miel, sont priés d'envoyer au soussigné leur état des membres pour revision s. v. p.

C.-L. Lorétan, secrétaire.

* * *

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour le lundi 8 février à 20 h. 30 au local : Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

O. Niquille.

* * *

Côte Neuchâteloise.

L'assemblée générale du 16 janvier a réuni un nombre réjouissant de sociétaires dont les discussions se sont toutes déroulées dans une atmosphère de parfaite courtoisie et de bienveillance qui permet de fonder les plus grands espoirs sur le rôle utile que notre section continuera à jouer au point de vue de l'instruction professionnelle mutuelle de ses membres. Le rapport du comité sur l'exercice 1925, ceux du caissier et des vérificateurs des comptes ont été adoptés à l'unanimité. Conformément au préavis du comité, l'assemblée a décidé de faire don au musée apicole de la Société romande, à Lausanne, de quatre ruches de modèles anciens, exposées à Berne. Il a toutefois été fait la réserve que si les donateurs de ces objets le réclamaient, les ruches données par eux à la Côte Neuchâteloise resteraient notre propriété et ne seraient remises au musée de la Romande qu'à titre de dépôt. Les relations de la sous-section de la Béroche avec la Côte Neuchâteloise ont fait l'objet d'une décision prise aussi à l'unanimité et conforme aux vœux du groupe actif des apiculteurs bérochoux, auxquels leur isolement relatif a inspiré le désir d'une certaine autonomie. Dans l'intérêt de la cause apicole, la Côte Neuchâteloise souhaite à ce jeune rameau, d'allure indépendante, toute la prospérité et la réalisation de ses ambitions.

Les membres sortants du comité sont réélus toujours à l'unanimité et un représentant du groupement de la Béroche y est immédiatement admis. Nos destinées sont donc confiées pour l'année courante à MM. G. Béguin, président, A. Clemmer, A. Chervet, P. Robert, L. Sandoz, A. Theynet, à Neuchâtel, B. Perrenoud, caissier, à Coffrane, H.-A. Richard, à Peseux, et F. Muller-Michel, à St-Aubin, représentant des apiculteurs de la Béroche. Puisse cette équipe, où la bonne volonté ne manque pas, se montrer à la hauteur de sa tâche et de la confiance dont l'assemblée l'a honorée.

L'inquiétude a assombri les fronts à l'ouïe du rapport que M. Savary, inspecteur de la loque, avait bien voulu rédiger à l'intention de la réunion de ce jour. Le redoutable fléau a repris son offensive dans notre canton, des foyers virulents et assez importants se sont déclarés. Il a fallu anéantir des colonies et c'est avec crainte que plusieurs attendent les journées printanières. Heureusement, les inspecteurs veillent. Aidons-leur le plus possible. L'accarirose par contre, n'a été découverte dans aucun rucher du canton. L'assurance mutuelle volontaire contre le noséma, organisée par la Société cantonale neuchâteloise d'apiculture, sur la proposition de notre section, a tenté 61 apiculteurs qui ont assuré 642 ruches. Début encourageant.

Dans peu de semaines recommencera la vie intense et merveilleuse de nos ruches. Apiculteurs qui débutez en hésitant et un peu craintifs devant les bataillons des butineuses vite irritées, praticiens qui connaissez tous les secrets du métier, assistez fidèlement aux séances pratiques de votre société. Tous peuvent y moissonner ou du moins y glaner.

G. B.

* * *

Fédération des apiculteurs jurassiens.

L'assemblée du Comité de la Fédération des apiculteurs jurassiens a eu lieu à Bienne, le 19 décembre 1925.

Les comptes de l'assurance loque ont été approuvés, avec remerciements à notre dévoué caissier, Monsieur Meyrat. Il y a eu augmentation de la fortune, de 584 fr. 80. Pendant l'exercice 1925, il y a eu la loque dans deux ruchers de la Section Erguel-Prévôté. Un membre a été indemnisé, tandis que le deuxième n'étant pas en règle avec la caisse d'assurance, aucune indemnité n'a pu lui être accordée.

Il a été décidé de maintenir pour l'année 1926 la cotisation de 20 centimes par ruche.

Encore un peu de vigilance, et en 1926 la loque aura définitivement quitté notre Jura.

Le Comité se préoccupe également du noséma et de l'acariose. Une petite commission, un membre par section, pour :

Pied-du-Chasseral : M. Racine, à Bienne.

Erguel-Prévôté : M. Faivre, inspecteur de la loque, à Tramelan.

Franches-Montagnes : M. Mouche, à La Ferrière.

Jura-Nord : M. Gigon, inspecteur de la loque, à Chevenez,

ont été désignés pour étudier ces deux questions. Ils rapporteront en vue de la création de l'assurance à la prochaine assemblée du Comité de la Jurassienne, en décembre 1926.

Prière, à tous les membres de la Jurassienne, de signaler tous les cas de noséma et d'acariose à la commission sus-indiquée, respectivement au membre de leur section.

La prochaine assemblée générale de la Fédération jurassienne aura lieu à Delémont dans le courant de l'été 1926.

Glovelier, janvier 1926.

G.

Caisse d'assurance contre la loque.

Nous saisissons l'occasion pour recommander instamment aux comités des sections d'instruire leurs nouveaux membres à ce sujet. Pour avoir droit à une indemnité en cas de loque, il ne suffit pas d'être membre d'une section jurassienne, il faut avoir fait visiter ses ruches par le surveillant respectif et avoir payé la cotisation réglementaire.

La cotisation pour 1926 a été maintenue à 20 ct. par ruche, mais il a été décidé de consacrer une somme qui pourra toujours être fixée plus tard, pour l'étude par une commission spéciale des cas de noséma qui pourraient se produire dans le courant des années prochaines.

E. Meyrat,

préposé à la Caisse d'assurance contre la loque
de la Fédération jurassienne.
Compte de chèques IVa 427.

* * *

Section Erguel-Prévôté.

Assemblée générale, dimanche 28 février 1926, à 14 heures, au Café Fédéral, à Sonceboz.

Tractanda : 1. Rapport du président sur la marche de la Société. 2. Admissions. 3. Passation des comptes. 4. Renouvellement du Comité. 5. Fixer les réunions de groupes. 6. Rapport des délégués à l'assem-

blée jurassienne à Bienne du 19 décembre 1925. 7. Rapport des délégués à l'assemblée de Lausanne. 8. Reprise à nouveau de la question ; subvention extraordinaire accordée aux cas d'acariose. 9. Insignes. 10. Imprévu.

Le Comité compte sur une forte participation.

Le Comité.

* * *

Histoire d'une section.

Au temps jadis, les apiculteurs de La Côte ne formaient qu'une section. Si nous en jugeons par les faibles bruits que nous apportent de lointains échos, cette association de grande envergure faisait preuve de peu d'activité, si bien qu'un jour des gaillards résolus résolurent de s'en détacher pour en fonder une nouvelle nommée Côte vaudoise, avec Aubonne comme siège central. Ces apiculteurs avaient noms Jules Gros, syndic, et L^s Gallay, juge à Mont, Aug. de Siebenthal, fermier aux Ursins sur Montherod, Charles Kursner dans ce même village, de Ribeaucourt et Ch. Bretagne, à Lausanne, Victor Dallinge, à Saubraz. Cela se passait en 1890. Deux sont encore là pleins de santé et apiculteurs dans l'âme. J'ai nommé Kursner et Bretagne qui fut longtemps l'homme d'action du petit groupe auquel vinrent s'adjoindre Léon Cornaz, l'instituteur Corthésy, Gve Jotterand de St-Livres, Giddey de Montherod, Chevalley d'Essertines et quelques autres dont les noms m'échappent.

A peine arrivé à Mont en 1896, je fus invité à assister à l'une de leur réunion. C'était une agape fraternelle où l'on jonglait avec tout le vocabulaire apicole. J'en fus abasourdi et ne compris pas grand chose à leur discussion. On me fit quand même la faveur de m'admettre comme membre, je dis faveur car ces maîtres de l'art ne tenaient pas du tout à augmenter l'effectif et ouvrir toute grande l'entrée à des conscrits.

Ces magnats de l'apiculture se partageaient tous le gras territoire de deux districts et leurs connaissances approfondies secourues par une flore merveilleuse leur permirent d'enregistrer de beaux bénéfices. Pendant ce temps, le nombre de propriétaires de ruches augmentait ; les villages de la fertile région se constellaient de petites maisonnettes ; des sections se fondaient autour de la nôtre, laquelle, avouons-le franchement, périclitait plutôt. Il y eut des jours sombres, des séances tumultueuses (mon tempéramment combattif y fut peut-être pour quelque chose !), quelques vétérans, se croyant indispensables, partirent en claquant des portes et... ça marcha quand même. Des jeunes vinrent se grouper autour des pères conscrits de la vieille garde. Cette fois la crise est bien passée. Honneur à vous, amis fidèles qui n'avez pas lâché le drapeau et un merci chaleureux à la nouvelle phalange, les maîtres de demain, parmi lesquels plusieurs instituteurs. Notre dernière séance d'Aubonne, pleine d'entrain où chacun y allait de son petit questionnaire et répertoire a dénoté un esprit nouveau réjouissant, prélude de jours heureux. Chacun sait qu'Aubonne représente la Jérusalem helvétique avec son château comme citadelle, la rivière au lieu du torrent de Cédron, le signal de Bougy de même forme que le Mont des Oliviers, et le lac remplaçant la vallée du Jourdain, mais ce que vous ignorez, chers lecteurs, et que nos petites bêtes répètent chaque jour en leur langage, c'est que tout ce populo : insectes ailés, membres de la Côte vaudoise, jolis gens d'Aubonne, Rolle la gaie au fond de son golfe, tout ça c'est le *Paradis des abeilles*.

H. Berger.

NOUVELLES DES RUCHERS

Mme C. A., Goulette, le 1^{er} janvier 1926. — Au printemps 1925 j'avais cinq ruches Dadant-Blatt (comme vous m'aviez conseillé). Je n'ai pas eu d'essaims, par contre j'ai récolté 143 kg. de miel extrait, plus 3 kg. de cire ; il y a donc une moyenne de 28 kg. 600.

Cette année, j'ai essayé le système que j'employais avec mes ruches Ribeaucourt, c'est-à-dire que lorsque les autres apiculteurs mettaient la seconde hausse, moi je sortais les rayons operculés des hausses. Mes hausses sont posées en sens inverse du nid à couvain. Exemple : Je prends, mettons six cadres pleins, j'avance les quatre cadres de derrière sur le devant et mets de suite des rayons vides pour remplir la hausse. Je ferme, j'extrait mes six cadres de la première ruche pour les rendre tous humides de miel aux ruches suivantes ; ainsi les rayons de la dernière ruche me serviront pour la prochaine opération.

J'ai prélevé le 23 juin 40 kg. ; le 30 juin 36 kg. ; le 21 juillet 35 kg. (sécheresse) ; le 28 juillet 14 kg. ; et le 12 août 18 kg., naturellement seulement dans les hausses.

Ainsi les abeilles ont toujours leurs magasins à proximité, je n'ai eu du couvain que dans une hausse et très peu.

Je ne conseillerais pas cette méthode à un commençant, de peur qu'il ne prélève du miel mal mûr, mais je crois que les abeilles sont stimulées en ayant toujours amplement de place à leur portée.

Je suis très contente des ruches de MM. Lienher, à Savagnier : j'ai fait faire un double fond incliné en avant, la planche supérieure se tire à volonté comme un tiroir, si cela vous intéresse il y a un modèle en petit à votre disposition, je vous l'enverrai avec plaisir si vous le désirez.

* * *

Jean Cathélaz, rue Levant 7, Pully, le 2 janvier. — Permettez que je vous apporte tous les bons vœux sincères pour la nouvelle année apicole.

Comme nous vivons avec l'espérance, espérons que 1926 va nous apporter plus de satisfaction, de joie que 1925.

Pour mon compte, j'ai pleine confiance, car ce matin 1^{er} janvier trois surprises me font un très grand plaisir.

La première me vient de ma reine.

La deuxième en allant par ce beau temps faire une visite vers les abeilles, pour les saluer de la nouvelle année, je vois qu'une de mes ruches apportait dru du pollen, et je suis rentré à la maison tout joyeux avec un petit bouquet de pâquerettes à ma boutonnière.

C'est probablement sur ces petites fleurs que les avettes vont butiner.

Le record a une souveraine importance chez les humains ; puisse-t-il être ainsi chez nos avettes à notre époque moderne!!!

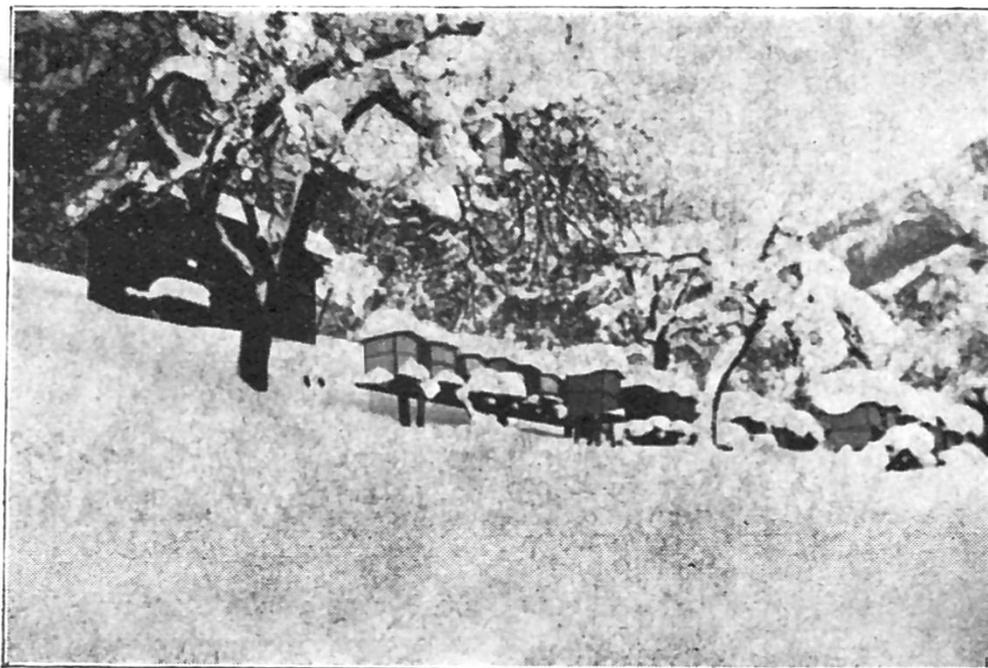
Par de si mauvais temps comme nous en avons eu jusqu'à maintenant, ce sera peut-être un record ?

* * *

E. Péclard, Bex, le 11 janvier 1926. — Un de mes ruchers annexes, à Bex, est composé de 50 colonies et situé à 850 m. d'altitude dans l'étroite vallée de l'Avançon. Là-haut, les principales ressources mellifères sont : au printemps, l'érable plane et l'érable sycomore ; dès juin à août, l'astrance, le tilleul et quelquefois le sapin.

Les hivers sont longs et rigoureux dans les Alpes ; à la fin août, mes colonies sont généralement en quartier d'hiver et la première visite du printemps ne peut guère avoir lieu avant le milieu d'avril. Il est évident qu'après une si longue réclusion, le déchet en abeilles est bien plus fort qu'en plaine ; il est aussi probable que c'est une des raisons pour laquelle le noséma fait plus de dégâts à la montagne qu'en plaine.

Au printemps 1923, toutes les colonies de ce rucher furent plus ou moins atteintes du noséma ; les plus malades succombèrent ou désér-



Rucher de Frenières en hiver 1925-26, cliché du propriétaire M. E. Péclard, à Bex.

tèrent leurs ruches ; le dépeuplement des colonies était si intense que je croyais mon rucher perdu. Au mois de juin, tout reprend une marche normale ; je peux remettre les cadres de provisions que j'avais enlevés jusqu'alors et, au début de juillet, je pouvais poser les hausses à presque toutes les ruches. A part les plus faibles qui ont bien garni de provisions la chambre à couvain, j'ai tout de même eu le plaisir de prélever les hausses pleines au milieu d'août.

L'année suivante, quelques colonies sont encore atteintes du mal, mais très légèrement. Le printemps dernier, deux colonies seulement paraissaient encore malades, je les ai détruites.

De par cette guérison qui fut longue, mais constante et certaine, sans emploi de médicaments ni aucun traitement, j'en conclus que le péril n'est pas si grave et que la création d'une caisse d'assurance contre le noséma est certainement prématurée. Je conviens que, comme pour la loque, la maladie peut être bénigne ou maligne ; ici dans les Alpes, le noséma ne paraît pas faire d'aussi graves dégâts que chez nos collègues jurassiens. Ce fait, à lui seul, prouve qu'il ne serait pas logique d'établir, pour le cas particulier, une caisse d'assurance cantonale ou romande ; et si on voulait écouter la voix de nombre de pessimistes qui seraient enclins à faire incorporer officiellement le noséma au nombre des maladies infectieuses, nous aurions tôt fait de lancer le manche après la cognée, car le bénéfice déjà restreint que

laisse une exploitation apicole serait aisément englouti par les primes d'assurance.

L'office vétérinaire fédéral a désigné une commission d'experts qui s'occupe activement de l'étude de la maladie ; de son côté, M. le Dr Morgenthaler s'évertue à trouver la solution qui doit être la bonne, en sorte que nous n'avons qu'à attendre les rapports de ces hommes dévoués et compétents avant de partir en guerre sans directions scientifiquement établies.

* * *

Tricoire frères, Foix (Ariège). — Comme nouvelle de rucher nous devons vous dire que l'année 1925 a été ici franchement mauvaise. Au lieu de s'atteler à la cueillette d'un trop rare nectar, les abeilles se mirent à essaimer furieusement. La miellée d'acacia en souffrit, les populations s'étant par trop divisées. L'été fut sec et froid ; et à fin août il n'y avait plus de couvain dans les ruches. Il a fallu nourrir pour cet hiver. Ici on ne peut le faire trop tôt parce que le temps est trop doux en septembre. Il faut attendre l'extrême limite si l'on ne veut point que les provisions données ne passent toutes en couvain. Nous avons cette année renouvelé un grand nombre de reines par des reines italiennes de notre élevage que nous conservons pur depuis 1914. Nous avons remarqué une grande facilité d'introduction en général. Certaines années l'introduction de reines est très laborieuse. Le premier printemps et jusqu'à mi-juin nous avons eu une grande difficulté à avoir des alvéoles de reines. Les colonies éleveurs n'en édifiaient qu'un très petit nombre. L'élevage Alley est celui qui nous en a donné le plus. Le Doolittle bien moins avec ses cellules royales artificielles, malgré un milieu ambiant bien préparé. Certaines méthodes très vantées où l'on manipule trop de larves destinées à devenir des reines ne nous ont jamais rien donné. Nous pensons que trop d'intervention de la part de l'apiculteur est plutôt nuisible à un élevage de reines.

DONS REÇUS

Bibliothèque: Chauvet, Colombier/Morges, 3 fr. — Jules Piquerez, Bure, 1 fr. — A. Monnet, Sâles sur Matran, 1 fr. 50. — E. Hugli, Colombier (Neuchâtel), 1 brochure : Philipps, *Elevage des reines*. — M. J. Keller, Neuchâtel, années de la *Revue internationale*. — M. Pierre-humbert-Duruz, St-Aubin, idem à prix doux.
Nos meilleurs remerciements. *Schumacher.*

MAISON DE
1^{er} ORDRE

AGENCE APICOLE, Lausanne

FONDÉE
EN 1898

*Toujours bien assorti dans les articles apicoles de
1^{er} choix. outillage, ustensiles, articles en bois,
cire gaufrée, plaques mellifères etc.*

Envoi franco du prix-courant.

A. MOTTAZ

rue St-Laurent 19, au fond du corridor.
Téléphone 33.44.

A vendre

pour cause de cessation d'exploitation apicole :
1 grand rucher avec
16 ruches habitées, belles colonies,
27 hausses très bien bâties,

ainsi que tout l'outillage concernant l'apiculture.

S'adr. à M. **Henri-C. Favre**, apiculteur, Cormoret, J.-B.

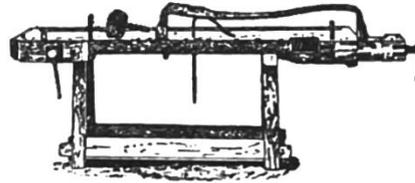
Boîtes à miel

en aluminium

Contenance 1/2 kg.

Le cent : Fr. 15.--
par 500,
emballage gratuit.

S'adr. à M. **Heyraud**,
apiculteur, **St-MAURICE.**



Etablis de menuisiers

sont fabriqués en toutes grandeurs, tout en bois dur, plateau épais, vis en fer, construction solide, chez :

Lucien DELACRÉTAZ,
fabricant, Echallens. Téléph. 75.

VENDRE DU MIEL

n'est-ce pas la joie et le but de l'apiculteur ?

La récolte peut être considérablement augmentée si vous employez la

RUCHE SUISSE „ TRIUMPH ”

avec hausses. On peut l'obtenir en grandeur 1/2, 2 1/3 et 2 1/2 sur demande avec un 2me trou de vol dans la hausse, pour hivernage éventuel d'un essaim de réserve. — Livraison de tout article pour apiculteurs: **ruches, divers systèmes, armoires et étagères p^r cadres en bois de qualité. Articles pour l'élevage, chalets ruches complets, etc.**

Demandez le dernier prix courant.

Prix modérés. — Rend de réels services.
Grandes facilités de paiement.

BIENE A. G. WINIKON (LUCERNE)

Plaques mellifères brevetées de Landert av. véritable miel d'abeilles et sels nutritifs

Brevet suisse
50,782

aliment pour abeilles le plus simple et le plus sain.

Méfiez-vous des contrefaçons.

Brevet suisse
50,782

Seul fabricant pour toute la Suisse :

V^{ve} d'Otto LANDERT-EGLOFF, ALTSTÄTTEN (S'-Gall)

Téléphone 155. — Compte de chèques postaux IX 2368.

Prix avec cadre, Fr. 1.60 par kg. Sans cadre (les cadres propres ou leurs dimensions extérieures et intérieures, peuvent aussi être fournis directement par l'apiculteur), Fr. 1.70 par kg. Pour tailles et boudons, Fr. 1.75 par kg. Réserve faite pour changement de prix suiv. le prix des ingrédients.

Dépôts : A. Mottaz, Rue St-Laurent, 19, Lausanne. — Müller-Michel, St-Aubin (Neuchâtel). — Maison Avi-Apicole, Jallard, Coulouvrière, 32, Genève. — Bezançon & Vauthey, Echallens.